

Syndicat d'Initiative des Petites Dalles

- Assemblée Générale du 23 juillet 2022 -

Ouverture de la séance à 10h45.

En préambule au déroulé de l'ordre du jour prévu, le Président propose une minute de silence en mémoire des Petits Dallais décédés récemment et notamment Pierre Sénard, Patrick Jore, Pierre Dion et Michel Lefèvre.

Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2021

Aucune remarque n'ayant été formulée, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Approbation du rapport d'activité de l'année 2021

Le Secrétaire fait lecture de ce rapport qui constitue également le rapport moral de cet exercice (*voir en annexe 1*). Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Approbation du rapport financier 2021

Le Trésorier explicite les éléments figurant sur le compte de résultat 2021 présenté en séance, ainsi que ceux du bilan au 31/12/2021 (*voir en annexe 2*), cet exercice 2021 se traduisant par un bénéfice global d'environ 350 €. Ce résultat s'avère finalement satisfaisant puisqu'en particulier le traditionnel dîner de maquereaux, une des manifestations importantes de la saison, n'a pu une nouvelle fois se dérouler compte-tenu du contexte sanitaire (COVID) toujours prégnant.

Dans le cadre de cette présentation, quelques éléments méritent également d'être soulignés. Ils concernent à la fois les recettes de l'année écoulée et les dépenses effectuées au cours de celles-ci.

Pour ce qui concerne les recettes, il convient par exemple de noter :

- Un nombre de cotisants toujours un peu faible (160) mais globalement plus généreux !
- Des règlements d'annonceurs légèrement inférieurs aux années précédentes du fait notamment de quelques arrêts d'activité ou de départs en retraite.
- Une rentrée exceptionnelle qui correspond aux sommes conservées sur le compte bancaire de la SCI, soldé suite à la liquidation de la SCI « La petite Dale ».

Pour ce qui concerne les dépenses :

- Un coût du livret 2021 qui augmente par rapport à 2020. Rappel : ce livret de 100 pages est tiré désormais à 6.000 exemplaires !
- Des travaux divers réalisés en 2021, mais limités du fait de prévisions de recettes probablement faibles sur cet exercice.
- Des frais de personnel constitués essentiellement par les salaires à la fois des jeunes ayant assurés l'accueil à la cabine de la plage tout l'été, et de la personne chargée de l'entretien du terrain de jeux des enfants deux heures par semaine pendant la saison.

Par ailleurs, il est à noter que les factures et reçus destinés aux différents annonceurs du livret leur sont désormais transmis automatiquement par mail. Il en est de même pour les bulletins de cotisation envoyés à chaque adhérent du Syndicat d'Initiative.

Election au Conseil d'Administration

Les membres sortants cette année sont :

Sylvie Pétel

Gérard Poirier

Kathleen Robert

Laurence Santantonios

Pierre Wallon

Bernard Triponel

Les 5 premiers membres se représentant et sont donc réélus pour un mandat de 3 ans.

Par contre, Bernard Triponel, après de nombreuses années passées au sein du Conseil d'Administration, ne souhaite pas se représenter pour des raisons personnelles. L'ensemble de l'Assemblée Générale le remercie par conséquent chaleureusement pour tout le travail effectué au sein de celui-ci, pour le temps passé important ainsi que pour toutes les propositions ou conseils, toujours pertinents, prodigués tout au long de ses mandats.

Pour le remplacer, Clément Gorge a proposé sa candidature et est élu, lui aussi, pour un mandat de 3 ans. Le Conseil d'Administration souhaite donc également le remercier d'avoir ainsi accepté cette responsabilité.

Interventions des Maires et du Président du Syndicat Intercommunal de la Plage :

- **Monsieur le Maire de Sassetot-le-Mauconduit, s'il ne pouvait être présent, a cependant transmis à l'Assemblée Générale un message dont les principaux éléments sont repris ci-dessous.**

Voici quelques points concernant Sassetot :

- Fin des travaux de rénovation de la chapelle

- Participation aux travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de renforcement, avec la commune de Saint-Martin et le SDE, ces travaux importants continueront en Novembre.

- Travail sur la plage avec le Syndicat de la Plage, étude sur l'accessibilité, et cofinancement de la surveillance.

Pour cette année, les Petites Dalles, devraient être assez rapidement accessibles à la fibre, les premières personnes ont reçu un avis. Votre seul interlocuteur est votre opérateur à qui il faut demander les éléments.

Le panneau à l'entrée du hameau sera enlevé la semaine prochaine, Enedis ayant procédé à son débranchement.

La commune installera dans certains endroits des poubelles le vendredi soir pour les récupérer le lundi matin afin de permettre le dépôt des riverains, là où le camion ne passe pas. Le dépôt d'objets divers comme fours ou meubles a rendu impossible cette opération pour les bacs jaunes.

Ce dossier sera revu avec le nouveau président de l'Agglomération, monsieur Laurent Vasset.

M. le Maire remercie une nouvelle fois le Président et les membres pour leur forte implication et les assure du soutien constant de sa commune.

- **Monsieur le Maire de Saint-Martin-aux-Buneaux** a par ailleurs donné des informations sur l'avancement des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Il est en particulier rappelé que, grâce notamment à l'appui du Département, le revêtement complet de la chaussée avait finalement pu être refait, alors que, seules des reprises partielles étaient prévues initialement. Le projet est par ailleurs lancé concernant la partie résiduelle de la rue Joseph Heuzé non encore traitée (zone située depuis le 100 rue Joseph Heuzé et le parking de la plage). Les études correspondantes doivent intégrer l'implantation d'un transformateur électrique supplémentaire et vont donc commencer. Elles devraient déboucher sur une réalisation dans les 2 ou 3 prochaines années.

Concernant le tri sélectif des déchets, la commune de Saint-Martin-aux-Buneaux souhaite, en faire une priorité bien que les bacs de couleurs (jaunes et gris) ne soient pas encore distribués par la Communauté de Communes Côte d'Albâtre. Il rappelle d'ailleurs que c'est cette instance regroupant pas moins de 33 communes qui est désormais décisionnaire dans ce domaine et qu'il a obtenu le maintien, pour le hameau des Petites Dalles, d'une 2ème tournée de ramassage de poubelles par semaine dans la période du 15 juin au 15 septembre.

- **Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal de la Plage (Philippe Duboc)**, souhaite, lui, informer l'Assemblée sur toutes les réflexions en cours et les travaux menés en vue d'une amélioration d'accès à la plage, en concertation en particulier avec la commission « Tourisme et Handicap » du Département. Ils visent à rendre la plage des Petites Dalles accessible à toutes les personnes souffrant de handicaps. Par voie de conséquence, ces travaux devraient donc également permettre de faciliter l'accès à la mer aux personnes âgées en particulier.

Ils consisteraient à :

- Élargir la plate-forme sur laquelle reposent les cabines de plage.
- Adoucir les pentes d'accès à la mer.
- Disposer de 2 tapis adaptés de descente vers la mer. Le 1er serait disposé face à l'escalier principal et le 2ème à proximité de l'épi en bois.
- Réhabiliter la douche située sous l'escalier côté Saint Martin et installer également une seconde douche du côté de l'épi en bois.
- Mettre à disposition un fauteuil pour handicapé et déposé au niveau du régisseur de la plage.
- Mettre aux normes les sanitaires disposés en haut du parking.
- Aménager la voirie et le parking pour faciliter davantage l'accès à la plage.

Ce projet représente un budget un peu supérieur à 30.000€ et devrait être réalisé pour la saison 2023, les diverses subventions et autorisations administratives ayant été reçues trop tardivement pour permettre une mise en œuvre dès 2022.

Dans le cadre de ce projet, le Syndicat d'Initiative sera mis à contribution sur les sujets d'information et de signalétique.

En attendant, le Président du Syndicat Intercommunal de la Plage rappelle que la zone de baignade a été élargie au-delà de l'épi en bois. L'arrêté officiel est d'ailleurs affiché sur la cabine des surveillants de baignade et la zone elle-même est matérialisée par des bouées, ainsi que par des mats à terre munis de fanions jaunes et rouges.

Il tient enfin à remercier tous les propriétaires de cabine pour l'effort important fait en matière d'entretien de celles-ci et de peinture des façades, côtés et toits.

Questions diverses :

➤ **Problème des places de stationnement :**

Si les places de stationnement s'avèrent en effet désormais un peu moins nombreuses qu'auparavant (*4 ou 5 places ont globalement disparu*), ce choix a été fait à la suite de la réfection complète de la chaussée consécutivement aux travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques (*voir ci-dessus*). Il résulte d'un respect strict du code de la route, en évitant d'une part d'entraver les entrées ou sorties de véhicules à l'endroit de « bateaux » d'accès aux différentes propriétés et d'autre part en cherchant à conserver des dégagements suffisants au niveau des carrefours ou des passages piétons.

Néanmoins, il s'avère exact que le nombre de places de stationnement dans le hameau s'avère globalement insuffisant pendant la pleine période estivale. Des réflexions sont donc en cours pour l'aménagement de parkings supplémentaires soit à l'entrée des Petites Dalles, soit sur Le Chemin d Bellevue.

➤ **Camping-cars :**

Il conviendrait de revoir et de renforcer la signalétique concernant les camping-cars de grande longueur, car un trop grand nombre d'entre eux parviennent toujours jusqu'à la plage et génèrent alors d'importants désordres de circulation.

➤ **Défibrillateur :**

Le souhait est évoqué de disposer, à longueur d'année, d'un défibrillateur à proximité immédiate de la plage, car la possibilité de son utilisation pourrait, un jour, s'avérer vitale en cas de malaise d'un baigneur par exemple !

Pour information, durant les deux mois de surveillance de la plage, un défibrillateur est présent dans la cabine des maîtres-nageurs.

L'ensemble des questions à l'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 12h30.

Le Président

le Secrétaire de séance

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2021

Cette année 2021 aura été plus favorable sur le plan sanitaire que la précédente, mais néanmoins la prudence restait de mise du fait d'une situation encore compliquée par la crise du Covid 19.

Mis à part le défilé aux lampions et le diner maquereaux que nous n'avions pas programmés par le fait que ces activités favorisent le rapprochement entre les personnes, la totalité de nos manifestations ont pu se dérouler, avec des logistiques adaptées pour certaines.

Ainsi les visites du hameau, les journées de découverte de la grotte, la dizaine d'activités dédiées aux enfants, sans oublier le traditionnel apéritif de fin de saison... ont rassemblé un grand nombre d'enfants et d'adultes, dans une ambiance familiale et joyeuse ! Ajoutons à cela un splendide feu d'artifice tiré depuis la plage et précédé d'une aubade de la batterie fanfare d'Angerville la Martel !

Voici quelques précisions pour les animations :

Animations enfants :

Jeux de plage	34 enfants
Châteaux de sable	46 enfants
Atelier Poterie ;	27 enfants
Peinture sur galets	21 enfants
2 ateliers de lecture	11 enfants
Découverte de l'estran	5 enfants

Activités adultes :

Inscriptions au vide grenier	33 réservations de stands
2 visites du hameau	40 personnes

Activités adultes et enfants :

2 journées de visite de la grotte	134 adultes et enfants
-----------------------------------	------------------------

Sur le plan météorologique, l'été 2022 ne restera pas dans les annales : on retiendra un été maussade et pas très chaud, bien moins favorable que les deux années précédentes.

Malgré cela, une seule activité fut réellement pénalisée... l'épisode pluvieux suffisamment dense, lors du très attendu vide grenier de juillet, a fini de faire fuir les visiteurs et les exposants les plus endurcis. Ce fut bien regrettable, car le vide grenier avait bien démarré avec 400 entrées enregistrées de 8 h à midi !

En 2021, une nouvelle animation a pu être proposée Cette année, grâce à l'Association Les Marmousets. Nous avons pu offrir trois séances de marionnettes sur le terrain près de la chapelle. Les Trois Petits Cochons et la Petite Poule Rousse ont enchanté petits et grands... D'autres spectacles sont prévus en 2022.

Grâce à la compétence d'un de nos membres, on citera en 2021 la mise en œuvre d'une belle innovation quant à la transmission de l'information ... En effet, en complément de la cabine de plage, de la bibliothèque et de notre livret annuel, nous disposons désormais d'un site Internet très convivial et mis à jour quotidiennement en été : *sipetitesdalles.org*. Toutes les informations concernant le Syndicat d'initiative y sont relayées, ainsi que celles concernant de nombreuses autres associations.

Pour conclure, il est indispensable de rappeler que, au-delà de nos strictes activités, l'ensemble de notre action ne peut se dérouler que grâce à l'action et au concours de tous.

- Les 80 fidèles annonceurs de notre livret, qui constituent un maillage important entre les artisans et commerçants d'une part et la population locale. Leur contribution financière est essentielle.
- Les 160 cotisants réguliers, anciens et nouveaux,
- L'équipe d'une quinzaine de personnes qui participent à la constitution du livret annuel,
- Les 18 membres du Conseil d'administration qui œuvrent tout au long de l'année,
- Le soutien et l'aide matérielle apportés par les communes de Sassetot le Mauconduit et Saint Martin aux Buneaux.

Tout ceci a permis au Syndicat d'initiative de continuer à vivre et à fonctionner en 2021, dans la continuité de ce qu'a réalisé la communauté dallaise et cela depuis 1821, année de sa création.

Une œuvre collective qui fait vivre notre hameau !

**Le Président,
François Sanson**

RESULTATS FINANCIERS 2021

- COMPTE DE RESULTATS 2021 -

Voir la PJ, annexe 2

- BILAN AU 31 DECEMBRE 2021 -

Voir la PJ, annexe 2

PRODUITS	REEL 2015	REEL 2016	REEL 2017	REEL 2018	REEL 2019	REEL 2020	BUDGET 2021	REEL 2021
Cotisations	5082	5370	5160	5610	5256	4538	5 000,00 €	5 750,00 €
Annonces	7100	6940	6810	6600	7690	7000	7 300,00 €	6 500,00 €
Subventions	2474	1624	1825	2075	1825	765	1 800,00 €	1 770,00 €
Manifestations nettes	3818	4473	3453	4514	3928	1824	4 200,00 €	2 975,45 €
Financiers	224	154	101	17	0	21	50,00 €	20,54 €
Dons exceptionnels	0	0	5521	0	0	730		1 219,65 €
TOTAL PRODUITS	18698	18560	22870	18816	18699	14878	18 350,00 €	18 235,64 €

CHARGES	REEL 2015	REEL 2016	REEL 2017	REEL 2018	REEL 2019	REEL 2020	BUDGET 2021	REEL 2021
Soirée du 14 juillet	4180	4260	4260	4210	4408	0	4 950,00 €	4 978,68 €
Livret et fournitures	3790	3360	3300	3609	4214	4612	4 000,00 €	4 716,94 €
Achats lots et divers matériel	1209	755	1023	1237	2146	844	872,00 €	1 051,16 €
Frais généraux	4393	2599	2700	2307	2461	2423	2 300,00 €	2 526,28 €
Equipement et tx divers		1890	453	1401	2915	4503	1 400,00 €	424,14 €
Frais de personnel	1262	2667	1916	2543	2129	1910	2 100,00 €	1 928,68 €
Frais financiers			54	498	578	304	163,00 €	2 256,74 €
Amortissements nets	1405	632	1516	1516	734	368	0,00 €	0,00 €
TOTAL CHARGES	16239	16163	15222	17322	19585	14963	15 785,00 €	17 882,62 €

RESULTAT NET	2459	2397	7648	1493	-886	-85	2 565,00 €	353,02 €
---------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	------------	-------------------	-----------------